

Dès la prochaine rentrée pour pouvoir bénéficier des transports scolaires prise en charge par le Conseil départemental de l'Oise, **tous les élèves** devront formuler une demande d'inscription au transport scolaire à partir du mois de juin 2016 :

- soit en ligne, solution à privilégier (possibilité d'imprimer un justificatif d'inscription)

Site : oise-mobilite.fr

- soit en papier, disponible en mairie aux horaires habituels

Cette inscription est **obligatoire pour tous les élèves**

Maternelle et Primaire : GRATUIT

Collège : 50 €

Lycée : 110 €